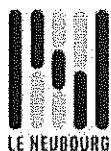


OFFRE N°O027201100162731: **Policier municipal (h/f)**[Accueil](#) > Offre n° O027201100162731

Date de publication : 19/11/2020

Synthèse de l'offre

Employeur :



LE NEUBOURG
Neubourg (le)
Mairie - 2, place Ferrand - CS
20018
27110 Le Neubourg

Département de travail : Eure

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Date limite de candidature : 19/12/2020

Type d'emploi : Vacance d'emploi

Nombre de postes : 1

Localisation du lieu de travail



Détails de l'offre

Famille de métier : Prévention et sécurité publique
> Police municipale

Grade(s) recherché(s) : Gardien brigadier

Métier(s) : Policier ou policière municipal

Descriptif de l'emploi : Le policier municipal exerce les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Il assure également une relation de proximité avec la population.

Missions :

Sous le commandement du chef de service de la police municipale, au sein d'une équipe de 4 agents, sur des créneaux horaires variables prioritairement sur les après-midi et soirées, vous assurez les missions suivantes :

- Une présence préventive sur l'ensemble du territoire communal privilégiant les patrouilles pédestres ou en VTT,
- La surveillance des zones de stationnement réglementées.
- La protection des biens et des personnes dans le cadre des prérogatives dévolues aux policiers municipaux.
- La sécurité aux abords des établissements scolaires,
- Le respect de l'application des pouvoirs de police du maire,
- L'application des divers codes et règlements relevant de votre domaine de compétence dans le respect des textes encadrant votre profession (code de la route, environnement, santé, etc..),
- La surveillance des bâtiments publics,
- La surveillance et la sécurité à l'occasion des festivités et marchés locaux,
- Les enquêtes administratives,
- Des actions préventives en partenariat avec les acteurs locaux (commerces, écoles, bailleurs...),
- Des actions concertées avec les militaires de la brigade de gendarmerie nationale du Neubourg
- Les actions de prévention en milieu scolaire (prévention routière, violences, internet...)
- La capture d'animaux en divagation (chats, chiens).
- Le visionnage de la vidéoprotection chaque fois que nécessaire.

Contraintes et outils spécifiques liés au poste :

- Entraînements au maniement des armes
- Port d'armes de catégories B et D - Aptitudes nécessaires
- Modes de transports : VTT, Véhicule de service
- Port du GPB obligatoire
- Verbalisation par GVe
- Amplitude horaire variable (selon missions)
- Permis B.

Temps de travail :

Complet, 35h00 hebdomadaire

Profils demandés :

- Expérience d'au moins 3 ans dans un service de police municipale à l'effectif similaire.
- Aptitude au port d'armes de catégorie B et D indispensable.
- Connaissance des pouvoirs de police du maire et des missions des policiers municipaux qui y sont liées.
- Connaissance de l'ensemble des codes et règlements du domaine de compétence des policiers municipaux et des procédures qui en découlent.
- Sens du Service Public
- Grande disponibilité
- Esprit d'équipe
- Ponctualité et assiduité
- Rigueur, discipline et discrétion
- Sens des relations humaines, aptitude à l'écoute et au dialogue, maîtrise de soi.
- Bonne condition physique
- Aisance rédactionnelle
- Connaissance de l'outil informatique appréciée (Logiciel métier Municipol, Word, Excel...)

Temps de travail :

Complet, 35h00 hebdomadaire

Contact

Téléphone collectivité : 02 32 35 17 33

Adresse e-mail : rh@leneubourg.fr

Informations complémentaires :

Envoyer lettre et CV par mail ou par courrier :

Hôtel de ville

2 place Ferrand

CS 20018

27110 LE NEUBOURG

rh@leneubourg.fr

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.